

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

États financiers

31 août 2021

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA
(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

États financiers

Exercice clos le 31 août 2021

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada (anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada (l'entité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2021 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2021, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits de dons et de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés au montant des produits de dons et de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 août 2021, de l'actif à court terme et de l'actif net aux 1^{er} septembre 2020 et 31 août 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

(suite)

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Toronto Ontario
4 novembre 2021

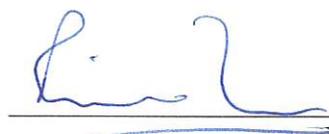
Hogg, Shain & Scheck PC
Autorisé à exercer la comptabilité publique par les
Chartered Professional Accountants of Ontario

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA**(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)****État de la situation financière****Au 31 août 2021**

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie (note 2)	17 775 631 \$	24 473 169 \$
Placements à court terme (notes 2 et 3)	235 618	289 774
Débiteurs	577 131	303 147
Frais payés d'avance	70 070	109 823
	18 658 450	25 175 913
IMMOBILISATIONS (note 4)	12 878 255	9 001 314
	31 536 705 \$	34 177 227 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et autres dettes	630 796 \$	988 115 \$
Produits reportés (notes 5 et 11)	3 408 046	15 299 262
	4 038 842	16 287 377
APPORTS D'IMMOBILISATIONS REPORTÉS (notes 6 et 19)	15 076 698	11 172 774
	19 115 540 \$	27 460 151 \$
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	5 370 286	5 166 197
COTISATIONS POUR LE TERRAIN (note 19)	1 550 879	1 550 879
RESTREINT EN INTERN		
Réserve d'exploitation (note 8)	5 100 000	-
Réserve d'immeubles et d'immobilisations (note 8)	200 000	-
Réserve d'opportunité (note 8)	200 000	-
	12 421 165	6 717 076
	31 536 705 \$	34 177 227 \$

ENGAGEMENT (note 14)**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

 , Administrateur


 , Administrateur

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA
 (anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

État de l'évolution des actifs nets
Exercice clos au 31 août 2021

	Non affecté	Cotisations pour le terrain	Réserve d'exploitation (note 8)	Réserve		2021	2020
				d'immeubles et d'immobilisations (note 8)	Réserve d'opportunité (note 8)		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 166 197 \$	1 550 879 \$	- \$	- \$	- \$	6 717 076 \$	3 363 876 \$
Excédent des produits sur les charges	5 704 089	-	-	-	-	5 704 089	3 353 200
Transferts (note 8)	(5 500 000)	-	5 100 000	200 000	200 000	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	5 370 286 \$	1 550 879 \$	5 100 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	12 421 165 \$	6 717 076 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

État des résultats

Exercice clos le 31 août 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Dons de denrées alimentaires (note 9)	98 130 487 \$	64 395 487 \$
Contributions du programme national de partage de denrées alimentaires		
Fédéral (note 11)	19 341 803	9 693 564
Dons (note 10)	1 117 808	-
Levées de fonds (notes 12 et 15)	12 669 764	9 040 882
Subventions	2 704 053	1 952 245
Administration (note 11)	1 301 928	775 000
Amortissement des subventions d'immobilisations (note 6)	664 041	831 992
Formation et éducation	643 014	161 136
Intérêts et autres	230 492	327 883
Contribution des services bénévoles (note 13)	55 090	143 829
Location	35 335	339 704
Contribution du programme de cartes-cadeaux	-	7 780 000
	136 893 815	95 441 722
CHARGES		
Collecte et livraison de denrées alimentaires:		
Dons de denrées alimentaires livrés aux agences (note 9)	98 130 487	64 395 487
Autres frais liés à la livraison de denrées alimentaires (notes 11 et 16)	4 163 742	2 849 752
Coûts d'expansion de Food Rescue (notes 15 et 16)	2 934 252	2 358 229
Distributions du programme national de partage des denrées alimentaires		
Fédéral (note 11)	19 341 803	9 693 564
Dons (note 10)	1 117 808	-
Communications et levées de fonds (note 16)	2 107 991	1 802 686
Administration (notes 14 et 16)	1 679 440	1 816 485
Amortissement des immobilisations	723 175	477 490
Formation et éducation (note 16)	642 826	589 344
Recherche sur la réduction du gaspillage alimentaire	293 112	-
Services bénévoles offerts (note 13)	55 090	143 829
Distributions du programme de cartes-cadeaux	-	7 780 000
Contribution au programme de cartes-cadeaux	-	181 656
	131 189 726	92 088 522
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	5 704 089 \$	3 353 200 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	5 704 089 \$	3 353 200 \$
Élément sans effet sur la trésorerie:		
Dons de denrées alimentaires	(98 130 487)	(64 395 487)
Dons de denrées alimentaires livrés aux agences	98 130 487	64 395 487
Contribution des services bénévoles	(55 090)	(143 829)
Services bénévoles offerts	55 090	143 829
Amortissement des subventions d'immobilisations	(664 041)	(831 992)
Amortissement des immobilisations	723 175	477 490
Gain sur disposition d'immobilisations	(27 000)	(11 000)
	5 736 223	2 987 698
Variation des éléments hors caisse:		
Débiteurs	(273 984)	(103 863)
Frais payés d'avance	39 753	151
Fournisseurs et autres dettes	(357 319)	431 360
Produits reportés	(11 891 216)	14 232 255
	(12 482 766)	14 559 903
Trésorerie affectée aux activités de fonctionnement	(6 746 543)	17 547 601
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution (augmentation) des placements à court terme	54 156	(55 650)
Acquisition d'immobilisations, net	(4 573 116)	(1 203 344)
	(4 518 960)	(1 258 994)
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	(4 518 960)	(1 258 994)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations	4 567 965	2 542 498
	4 567 965	2 542 498
Trésorerie affectée aux activités de financement	4 567 965	2 542 498
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES FLUX DE TRÉSORERIE	(6 697 538)	18 831 105
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	24 473 169	5 642 064
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	17 775 631 \$	24 473 169 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada (anciennement *Second Harvest Food Support Committee*) (l'entité) a été constituée en tant qu'organisme sans but lucratif sans capital-actions en vertu des lois de la Province de l'Ontario le 18 avril 1985. Le 14 juillet 2020, l'entité a été accréditée en tant que société extraprovinciale et extraterritoriale sans actions dans toutes les provinces et les territoires du Canada en vertu de la Loi sur les sociétés de chaque province et territoire. Le 8 décembre 2020, l'entité a déposé un certificat de prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organismes sans but lucratif.

L'entité a pour objectif de redistribuer à d'autres groupes d'organismes sans but lucratif les surplus de denrées alimentaires périssables collectés auprès de donateurs, tout en préservant les aliments utilisables hors des décharges et en protégeant l'atmosphère des émissions de gaz à effet de serre, qui contribuent au changement climatique.

L'entité est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et, à ce titre, est exonérée d'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus pour les dons de bienfaisance.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, y compris les subventions, les contributions, les levées de fonds et les revenus de formation et d'éducation. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports explicitement et implicitement restreints du donateur sont reportés lorsqu'elles sont reçues et constatées en tant que revenus lorsque l'activité connexe a lieu et que les dépenses sont engagées.

Les apports reçus pour l'achat d'immobilisations sont initialement reportés puis amortis à titre de revenus selon la même méthode que celle appliquée à l'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus d'intérêts sont constatés dans l'année où ils sont gagnés.

Les revenus de location sont constatés à la fin des périodes de location.

Les revenus d'administration comprennent les montants reçus pour soutenir les programmes nationaux de partage de denrées alimentaires et de cartes-cadeaux et sont constatés sur la durée des contrats respectifs.

Les dons de denrées alimentaires sont constatés comme produits et charges lorsqu'ils sont remis aux agences soutenues par l'entité. Les dons de denrées alimentaires sont évalués à un prix moyen par livre selon des estimations spécifiques des types d'aliments reçus. Le prix par livre est basé sur les données Nielsen MarketTrack pour chaque type précis d'aliment.

Les heures consacrées par les bénévoles sont évaluées au taux horaire du salaire minimum de l'Ontario Living Wage Network et sont constatées au fur et à mesure que les services sont rendus.

(suite)

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements à court terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Bâtiment - 120 The East Mall	25 ans	Méthode d'amortissement linéaire
Véhicules de livraison	5 ans	Méthode d'amortissement linéaire
Mobilier et équipement	3 ans	Méthode d'amortissement linéaire

L'entité vérifie régulièrement ses immobilisations afin d'éliminer les éléments désuets.

Les immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La perte de valeur est évaluée comme l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation sur sa juste valeur. La juste valeur est déterminée par la somme des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa cession éventuelle.

Comptabilisation des charges

Les dépenses pour les biens ou les services sont constatées au moment où elles sont engagées. Les recherches entreprises dans la perspective de développer une nouvelle plateforme de distribution sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Répartition des salaires et avantages sociaux et charges locatives

L'entité répartit les salaires et avantages sociaux et les charges locatives par catégorie de charge correspondante à l'état financier, en fonction du pourcentage de temps passé et de l'espace utilisé au cours d'une période donnée (note 16).

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les estimations importantes incorporées dans les états financiers de l'entité comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations et les quantités spécifiques d'aliments par catégorie lors de l'évaluation des dons de denrées alimentaires. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviendront connus.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

2. TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME

Une partie des liquidités et des placements à court terme représente des contributions grevées d'affectations externes de donateurs comme suit:

	2021		2020	
Trésorerie et placements à court terme non affectés (note 8)	10 716 460	\$	5 583 000	\$
Affectés:				
Contributions non dépensées (note 6)	3 886,743		3 880 681	
Programme de livraison de denrées alimentaires (note 5)	2 349 205		2 470 827	
Expansion de Food Rescue (note 5)	813 841		2 040 434	
Programme national de partage de denrées alimentaires				
Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire (notes 5 et 11)	245 000		-	
Fonds pour l'infrastructure alimentaire locale	-		1 067 832	
Programme de récupération d'aliments excédentaires	-		9 720,169	
Total trésorerie et placements à court terme	18 011 249	\$	24 762 943	\$

Les contributions non dépensées sont des fonds destinés à l'achat de camions de livraison et à la rénovation du bâtiment.

Les contributions aux programmes de livraison de denrées alimentaires, qui sont affectés à des fins spécifiques par le donateur et non dépensées à la fin de l'exercice sont comptabilisées dans les produits reportés.

Les contributions pour l'expansion de Food Rescue nécessitent que les fonds soient utilisés pour l'amélioration d'une plateforme en ligne, qui facilite l'échange de denrées alimentaires entre les entreprises accréditées et les organismes sans but lucratif ou caritatifs.

Le Fonds pour l'infrastructure alimentaire locale et le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire exigent que les apports reçus du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada soient distribués aux bénéficiaires qui ont été sélectionnés dans le cadre du programme.

Le programme de récupération des excédents alimentaires exige que les contributions reçues du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada soient utilisées pour acquérir et traiter des denrées et des aliments excédentaires qui seraient autrement perdus ou détruits en les redistribuant à ceux qui en ont besoin.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme se composent de certificats de placement garanti à taux fixe (CPG) émis par une importante banque à charte canadienne, portant intérêt à un taux de 0,8 % (2,07 % - 2020), et venant à échéance dans un délai d'un an suivant la fin de l'exercice financier. Ces CPG sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à 100 000 \$ par CPG.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2021	Valeur nette comptable 2020
Bâtiment – 120 The East Mall	6 025 973 \$	395 132 \$	5 630 841 \$	5 880 493 \$
Terrain	1 550 879	-	1 550 879	1 550 879
Camions de livraison	2 581 675	1 526 814	1 054 860	1 262 276
Mobilier et équipement	412 044	274 622	137 422	92 341
Actifs non utilisés	4 504 253	-	4 504 253	215 325
	15 074 823 \$	2 196 568 \$	12 878 255 \$	9 001 314 \$

Les actifs non utilisés comprennent des travaux d'amélioration de bâtiment, du mobilier et de l'équipement pour le nouveau local d'exploitation situé au 120 The East Mall à Toronto. Ces montants sont financés par les contributions décrites aux notes 2 et 6. L'entité possède suffisamment de liquidités pour terminer les améliorations prévues et les achats en cours.

5. PRODUITS REPORTÉS

	Expansion Food Rescue	Programme livraison de denrées alimentaires (note 12)	Programme national de partage de denrées alimentaires (notes 2 et 11)	2021	2020
Solde au début de l'exercice	2 040 434 \$	2 470 827 \$	10 788 001 \$	15 299 262 \$	1 067 007 \$
Contributions reçues	2 036 029	2 110 844	10 000 730	14 147 603	35 852 937
Contributions constatées à titre de produits de l'exercice	(3 262 622)	(2 232 466)	(20 543 731)	(26 038 819)	(21 620 682)
Solde à la fin de l'exercice (note 2)	813 841 \$	2 349 205 \$	245 000 \$	3 408 046 \$	15 299 262 \$

6. APPORTS D'IMMOBILISATIONS REPORTÉS

Les apports d'immobilisations reportés comprennent les fonds affectés reçus pour l'achat de camions de livraison, d'équipement d'entrepôt et de travaux d'amélioration de bâtiment répartis comme suit:

	2021	2020
Investis dans les immobilisations décrites ci-dessus	11 189 955 \$	7 292 093 \$
Apports non dépensés, affectés à de futurs achats d'immobilisations (note 2):		
Équipement et camions de livraison	886 930	159 282
Travaux d'amélioration de bâtiment	2 999 813	3 721 399
	15 076 698 \$	11 172 774 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

6. APPORTS D'IMMOBILISATIONS REPORTÉS (suite)

La continuité des apports d'immobilisations reportés pour l'exercice est comme suit:

Apports d'immobilisations reportés, début d'année	11 172 774	\$	9 462 268	\$
Plus: Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations	4 567,965		2 542 498	
Moins: Amortissement des subventions d'immobilisations	(664 041)		(831 992)	
Apports d'immobilisations reportés, fin d'année	15 076 698	\$	11 172 774	\$

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

L'entité dispose d'une marge de crédit renouvelable de 700 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 %, et est garantie par une cession générale d'actifs. Au 31 août 2021, le solde de la marge de crédit est de néant (2020 - néant).

De plus, l'entité dispose d'une facilité de crédit pour des lettres de crédit de soutien d'un montant maximal de 78 878 \$ dont aucun montant n'a été utilisé au 31 août 2021 (2020 - néant). Le montant du crédit porte intérêt au taux de 1% par an.

8. AFFECTATIONS RESTREINTES À L'INTERNE

Au cours de l'exercice 2021, le conseil d'administration de l'entité (le Conseil) a établi des réserves affectées à l'interne, comme suit:

Réserve d'exploitation

Cette réserve fournit une source interne de financement pour des situations telles qu'une augmentation imprévue des dépenses, des coûts exceptionnels non budgétés, une perte inattendue de financement ou des pertes non assurées. Au cours de l'année, le Conseil a approuvé un transfert de 5 100 000 \$ de l'actif net non affecté à cette réserve d'exploitation.

Réserve d'immeubles et d'immobilisations

Cette réserve constitue une source immédiate de financement pour les réparations majeures, l'agrandissement ou l'acquisition de nouveaux bâtiments, baux, mobilier, agencements, camions et équipements nécessaires au fonctionnement efficace de l'entité et de ses programmes. Au cours de l'année, le Conseil a approuvé un transfert de 200 000 \$ de l'actif net non affecté à cette réserve.

Réserve d'opportunité

Cette réserve fournit une source de financement pour répondre à des objectifs uniques d'opportunités ou de besoin qui font progresser la mission de l'entité. La réserve d'opportunité est également destinée à fournir une source de financement interne pour le renforcement des capacités organisationnelles telles que le développement du personnel, la recherche et le développement ou l'investissement dans des infrastructures, qui permettront de bâtir une capacité à long terme. Au cours de l'année, le Conseil a approuvé un transfert de 200 000 \$ de l'actif net non affecté à cette réserve.

Les réserves ci-dessus sont soutenues par des trésorerie et des placements à court terme (note 2).

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

9. DONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Au cours de l'exercice 2021, environ 32 200 000 livres de denrées alimentaires ont été récupérées et livrées aux agences (2020 - 22 400 000 livres). Le prix moyen par livre pour chaque catégorie de nourriture donnée varie de 0,65 \$ à 7,09 \$ (2020 - 0,65 \$ à 7,09 \$). La valeur des dons de denrées alimentaires reçus et des livraisons connexes sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Le montant des dons de denrées alimentaires ci-dessus comprend 9 959 876 livres (2020 - 3 251 744 livres) de denrées alimentaires récupérées par le biais de l'application « Bouffe Récup » de l'entité (note 15). Cette quantité représente une valeur de 30 377 622 \$ (2020 - 9 332 505 \$).

L'entité utilise un logiciel soutenu par un tiers parallèlement à divers processus internes pour superviser le suivi des dons de denrées alimentaires. Au cours de l'exercice 2021, des processus supplémentaires ont été mis en œuvre, qui permettront d'améliorer les rapports sur la récupération alimentaire.

10. PROGRAMME NATIONAL DE PARTAGE DE DENRÉES ALIMENTAIRES – DONS

Au cours de l'exercice, l'entité a reçu 1 117 808 \$ en apports sous forme de dons à l'appui du programme national de partage de denrées alimentaires. Ces fonds ont été utilisés en plus du financement fédéral tel que décrit à la note 11.

11. PROGRAMME NATIONAL DE PARTAGE DE DENRÉES ALIMENTAIRES – FINANCEMENT FÉDÉRAL

L'entité a reçu du financement du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (le Ministère) pour les programmes suivants:

	2021		2020
Programme de récupération d'aliments excédentaires	10 268 971	\$	186 396
Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire	8 455 000		-
Fonds pour l'infrastructure alimentaire locale	617 832		9 507 168
	19 341 803	\$	9 693 564

Les accords de financement exigent que l'entité contribue un total de 16 645 000 \$ pour soutenir les coûts admissibles de ces programmes. Cet apport a été réalisé grâce aux dons décrits à la note 10 et aux dons de denrées alimentaires décrits à la note 9.

Le programme de récupération des excédents alimentaires a été créé grâce au financement reçu dans le cadre de la réponse de l'entité à la pandémie mondiale de COVID-19. L'objectif de ce programme est d'acquérir et de traiter les surplus de produits de base et de produits alimentaires qui seraient autrement perdus ou détruits, et de les distribuer aux personnes dans le besoin. La distribution totale de nourriture dans le cadre de ce programme s'est élevée à 9 458 878 livres.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

11. PROGRAMME NATIONAL DE PARTAGE DE DENRÉES ALIMENTAIRES – FINANCEMENT FÉDÉRAL (suite)

Le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire et le Fonds pour l'infrastructure alimentaire locale ont été créés grâce aux fonds reçus dans le cadre de la réponse de l'entité à la pandémie mondiale de COVID-19. L'objectif de ces programmes est de s'assurer que les gens à travers le Canada soient en mesure d'accéder à une quantité suffisante d'aliments sûrs, nutritifs et culturellement diversifiés pendant cette période difficile. L'entité alloue ces fonds sous forme de subventions à des organismes tierces fonctionnant de manière indépendante. Les apports reportés comprennent un montant de 245 000 \$, qui sera utilisé pour répondre aux exigences de rapport final pour la subvention relative au Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire au cours de l'exercice 2022 (notes 2 et 5).

Les revenus d'administration comprennent 1 201 928 \$ (2020 - 675 000 \$) reçus pour coordonner ces programmes, conformément aux conditions contractuelles des programmes.

L'entité utilise une série de processus pour effectuer l'examen des demandes de financement, fournir des approbations et maintenir un contrôle sur le décaissement des fonds des programmes. En outre, les bénéficiaires des fonds du programme sont tenus de rendre compte à l'entité de l'utilisation des fonds et de démontrer la réalisation de leurs objectifs tels que décrits dans leurs demandes de financement approuvées.

12. LEVÉES DE FONDS

Les produits provenant de levées de fonds, comptabilisés au cours de l'année, proviennent des sources suivantes:

	2021	2020
Dons de:		
Fondations	5 691 560 \$	3 763 969 \$
Sociétés	3 248 439	2 314 999
Particuliers	2 487 288	2 251 852
Événements spéciaux	668 940	-
Levées de fonds	451 528	352 819
Levées de fonds d'une tierce partie	122 009	244 471
Produit de l'événement Toronto Taste	-	112 772
	12 669 764 \$	9 040 882 \$

Les dons sont collectés lors des campagnes de financement *Turkey and Hero Drive*. Les événements de tierces parties sont des événements organisés par des organismes locaux où le destinataire désigné des fonds collectés est l'entité. En raison de la pandémie de COVID-19, l'événement annuel *Toronto Taste* a été remplacé par plusieurs autres événements spéciaux.

13. CONTRIBUTION DES SERVICES BÉNÉVOLES

Environ 2 495 heures ont été consacrées à l'entité au cours de l'exercice 2021 (2020 - 6 514 heures). Le taux horaire du salaire minimum par l'*Ontario Living Wage Network* utilisé pour 2021 était de 22,08 \$ (2020 - 22,08 \$). La valeur de ces services bénévoles est inscrite dans l'état des résultats.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

14. ENGAGEMENT

L'entité loue ses principaux locaux d'exploitation situés au 18-1450 Lodestar Road à Toronto, en vertu d'un bail qui se termine le 31 mars 2022. Les paiements de location minimums exigibles au 31 août 2021 sont de 119 156 \$.

15. EXPANSION DE L'APPLICATION FOOD RESCUE

L'objectif principal de l'application Food Rescue (anciennement Foodrescue.ca) est de poursuivre l'expansion de la plateforme de distribution en ligne de l'entité pour mettre en relation les donateurs de denrées alimentaires avec les organismes de services au sein de leurs communautés.

Au cours de l'année, 2 934 252 \$ (2020 - 2 358 229 \$) de dépenses ont été engagés avec le lancement de l'application Food Rescue à travers le Canada. Ces montants sont inclus dans les coûts d'expansion de Food Rescue dans l'état des résultats.

Les revenus des levées de fonds auprès des fondations et des entreprises ont été utilisés pour financer ces dépenses.

16. RÉPARTITION DES COÛTS

Certaines charges liées à l'effectif et certains frais généraux concernent plus d'une fonction, et ont été affectés aux communications et aux activités de financement, à la plateforme de distribution, à la récupération et à la livraison de nourriture, au développement de l'application Bouffe Récup et à la formation dans l'état des résultats. Le temps du personnel est alloué en fonction du temps consacré à chacune de ces fonctions. Les coûts liés à l'occupation sont répartis en fonction de l'utilisation proportionnelle de l'espace ou des activités du service. Ces dépenses ont été réparties comme suit:

	2021		2020
Salaires et avantages sociaux			
Récupération et livraison de denrées de nourriture	2 224 822	\$	2 049 743 \$
Coûts d'expansion Food Rescue	1 392 037		620 223
Communications et levées de fonds	1 208 088		1 223 374
Formation et éducation	165 519		170 537
Plateforme de distribution	-		54 354
	4 990 466	\$	4 118 231 \$
Frais généraux			
Formation et éducation	180 747	\$	134 198 \$
Récupération et livraison de denrées de nourriture	85 389		137 321
Plateforme de distribution	-		8 902
	266 136	\$	280 421 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

(anciennement *Second Harvest Food Support Committee*)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2021

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'entité est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'un cadre complet de gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. La direction est d'avis que l'entité n'est pas exposée à des risques importants de crédit, de liquidité, de marché et autres risques de prix ni à des concentrations importantes de risques découlant de ses instruments financiers.

18. ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'écllosion d'une souche du nouveau coronavirus (COVID-19) de pandémie, ce qui a abouti à une série de mesures de santé publique et d'urgence mises en place pour lutter contre la propagation du virus. L'entité a bénéficié d'une augmentation significative de son financement pour aider la communauté pendant cette période difficile (vous référer aux notes 10 et 11 pour plus de détails). En raison des mesures de santé publique prises pour freiner la propagation du virus, l'entité n'a pas été en mesure d'accueillir autant de bénévoles que les années précédentes. En outre, l'entité a permis à plusieurs employés de travailler à distance.

La durée et l'incidence de la crise COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact que la durée et la gravité de ces développements auront sur les résultats financiers de l'entité dans les périodes futures. L'entité continue de suivre de près et d'évaluer les répercussions sur ses opérations, et d'effectuer les ajustements nécessaires. Selon l'évaluation de la direction, l'entité disposera de ressources suffisantes pour atténuer toute incidence négative potentielle qui pourrait survenir en 2022 à la suite de la crise COVID-19.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
